

# EDITORIAL

## Pourquoi une LPO Régionale

Depuis plus de 50 ans, toujours le même objectif : la connaissance et la protection de la biodiversité, de la nature et du vivant en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La LPO, avec plus de 8.500 adhérents à fin 2017 (dont 550 Adhérents en Savoie), est présente sur le territoire des 12 départements : Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie et Haute-Savoie.

### Des valeurs humaines individuelles et collectives partagées :

La LPO partage sa passion pour la nature et la biodiversité avec le plus grand nombre et offre la possibilité à chaque citoyen d'Auvergne-Rhône-Alpes qui le souhaite d'agir concrètement.

La motivation de son action pour la nature et la biodiversité est en cohérence avec son fonctionnement interne et avec ses relations avec ses interlocuteurs.

La LPO revendique intégrité et transparence dans son action.

### Apolitique, militante et indépendante:

Partager et vouloir transmettre un patrimoine naturel conduit à se mobiliser pour le défendre. La LPO revendique une liberté d'action, ce qui lui permet lorsque c'est nécessaire de porter des combats écologiques avec passion.

### Les motivations de la fusion en une seule association LPO AuRA

- **Consolider, développer et pérenniser** le projet associatif commun pour la biodiversité et la nature en Auvergne-Rhône-Alpes.
- **Augmenter et fidéliser les adhérents et bénévoles** pour déployer sur tous les territoires le projet associatif.
- **Gagner en visibilité et en crédibilité auprès de nos partenaires**, grâce notamment à une présence locale affirmée et à une stratégie de communication commune.
- **Renforcer le positionnement auprès des pouvoirs publics** et être l'acteur clé de la construction et du déploiement de la stratégie régionale de biodiversité.
- **Simplifier, sécuriser et optimiser les processus décisionnels** en faveur d'une gouvernance au service de la biodiversité et de la nature.
- **Réaliser des économies d'échelle** : sur la prospection et le développement de nos actions, sur les achats matériels, sur les charges de fonctionnement au quotidien.

### Nos conditions de réussite

- **La force de nos structures est l'ancrage territorial** de nos actions menées conjointement par nos équipes de salariés et de bénévoles : cet ancrage local est notre ADN et devra perdurer sans limite, notre gouvernance à venir y veillera.
- **Notre vie associative riche, multiple**, ce dynamisme devra lui aussi être maintenu voire renforcé à travers notre projet associatif commun.

- **Une marque employeur exemplaire** avec des équipes à taille humaine, des salariés engagés, motivés, qui souhaitent renforcer leur professionnalisme.